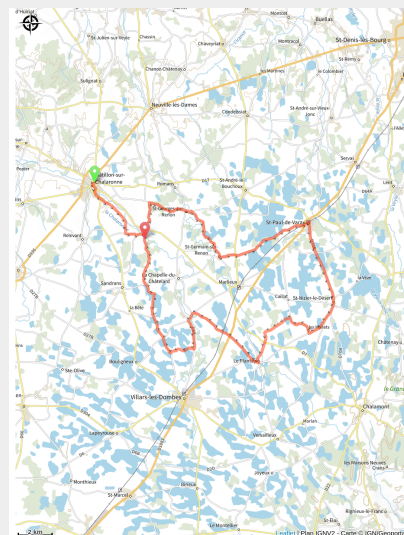


Itinérance L'Ain à Vélo - La Dombes aux mille étangs (1 jour)

Ain - Châtillon-sur-Chalaronne



Balade à vélo (Claire Curt)



Au cœur de la Dombes aux mille étangs, vous découvrirez tout au long de ce parcours les paysages, la faune et la flore exceptionnelles ainsi que le patrimoine de ce territoire classé "Site Remarquable".

Relativement facile et d'une distance moyenne, cet itinéraire l'Ain à Vélo, dédié aux voyageurs à vélo, convient aux pratiquants qui ont l'habitude de faire du vélo. Vous cheminerez le long des étangs (étang La Gélinière entre autre à Sandrans avec un joli point de vue) et passerez à proximité de l'Abbaye Notre Dame des Dombes et de la Chapelle de Beaumont. Point de départ de votre voyage, vous découvrirez également Châtillon-sur-Chalaronne, charmante cité médiévale de caractère connue pour son patrimoine architectural et son fleurissement exceptionnel classée "Plus beaux Détours de France". Bon plan : Profitez du marché sous les halles de Châtillon le samedi matin et faites le plein de produits locaux.

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 2 h 40

Longueur : 51.6 km

Dénivelé positif : 345 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Châtillon-sur-Chalaronne

Balisage : Itinéraire cyclo Sports cyclistes

Communes : 1. Châtillon-sur-Chalaronne

2. Sandrans

3. La Chapelle-du-Châtelard

4. Romans

5. Saint-Georges-sur-Renon

6. Saint-Germain-sur-Renon

7. Saint-Paul-de-Varax

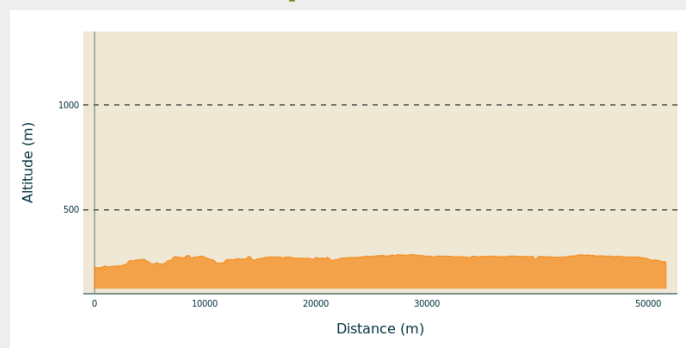
8. Saint-Nizier-le-Désert

9. Le Plantay

10. Marlieux

11. Bouligneux

Profil altimétrique



Altitude min 225 m Altitude max 288 m

Panneaux directionnels L'Ain à Vélo.

Praticable : toute l'année.

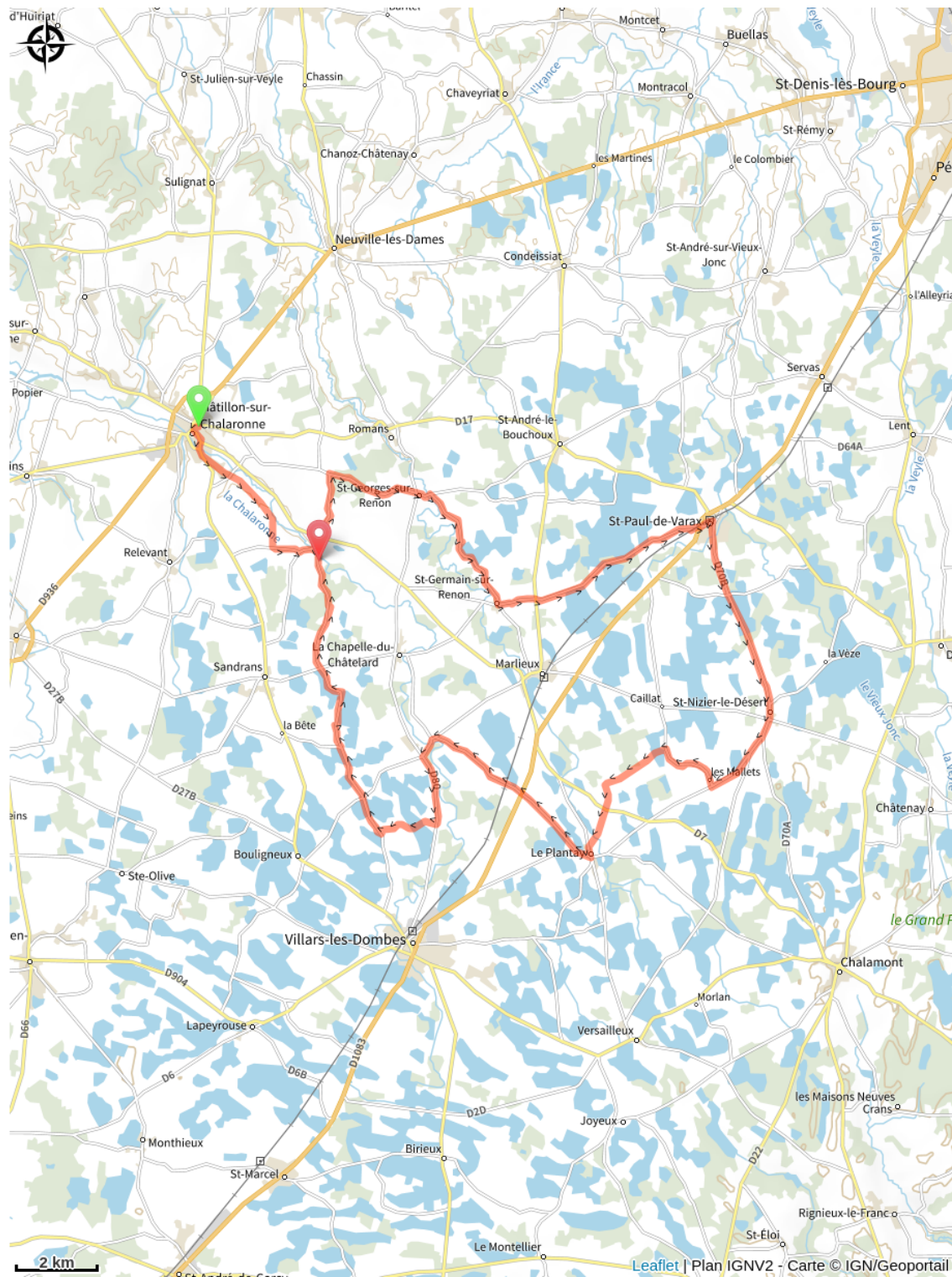
Site web (URL) : <http://www.dombes-tourisme.com/fr/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/Dombestourisme/>

Téléphone : 04 74 55 02 27

Mél : contact@dombes-tourisme.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

A la campagne

Au bord de l'eau

En plein air

Etang à moins de 300 m

Rivière ou fleuve à moins de 300 m

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Il n'est pas possible d'envisager de faire courir son chien près du vélo, l'itinéraire étant en voie partagée avec la circulation automobile.

Infos complémentaires

Les panneaux L'Ain à Vélo jalonnent les itinéraires sélectionnés pour emprunter des routes à faible trafic. Restez vigilants, vous partagez la route avec les automobilistes !

Consignes de sécurité :

- Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, port de gants de vélo et lunettes de soleil.
- Port du gilet de sécurité réfléchissant obligatoire hors agglomération et pour la pratique de nuit ou par mauvais temps.
- Vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire les risques d'accident.
- Interdiction de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes, téléphone...).
- Le cycliste doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Respect mutuel entre cyclistes et automobilistes.

Comment venir ?

Parking conseillé

Place du Champ de Foire

Source

Aintourisme

<http://www.ain-tourisme.com>